

Règlement de zonage
no. 2025-474

Annexe C
Plan de zonage
Feuillet 2 de 2

Légende :

- Cadastre
- Hydrographie
- Limites du périmètre d'urbanisation
- Limites municipales
- Noyau patrimonial
- Zonage

Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Date de la mise à jour

Authentifié ce jour

Mario Van Rossum, Maire

Christianne Pouliot, Directrice générale et
greffière-trésorière

Sceau :

Échelle : 1:2 500

Sources des données géomatiques :

© MRC du Haut-Richelieu
© Gouvernement du Québec



Révisée par : Mathieu Brunelle Descheneaux, Urb.

Date : 15-11-2024

0500